

## Brigitte Gallot-Lavallée

### Révolution dans le savoir, transfert de travail, changement de discours \*

#### Discussion sur les cartels

Je reprends ici une question <sup>1</sup> qui a pris son nouveau point de départ dans un cartel <sup>2</sup> de lecture du séminaire « Le savoir du psychanalyste <sup>3</sup> ». Je m'y suis donc avancée sous le titre : « Révolution dans le savoir, transfert de travail, changement de discours ».

« Révolution dans le savoir <sup>4</sup> » est une tournure employée par Lacan au début de ce séminaire pour dire que la psychanalyse révèle, dans son expérience, ce qu'il y a de révolution dans le savoir : elle révèle « un savoir insu à lui-même », une « subversion qui se produit dans la structure, dans la fonction du savoir ».

Or, cela constitue une difficulté dans la transmission de la psychanalyse : le savoir dont il s'agit ne passe pas aisément. Comment transmettre ce savoir, dit *de l'analyste* ? Quelles voies emprunter pour qu'il puisse *passer* de l'un à l'autre ? Une seule fois Lacan donne un nom à ces voies qu'il s'agit d'emprunter, il les nomme « transfert de travail <sup>5</sup> ».

\* Intervention à l'association des forums du Champ lacanien, après-midi des cartels, Toulouse, le 12 mars 2004.

1. Question ouverte le 24 mars 2001 à l'après-midi des cartels, sous le titre « Cartel, plus-un et "faire école" ».

2. Avec O. Augot, G. Gimpel-Devallet, É. Rigal ; plus-une : F. Guillen.

3. J. Lacan (1971-1972), « Le savoir du psychanalyste », dans *Conférences à la chapelle de l'hôpital Sainte-Anne*, éditions de l'Association freudienne internationale, publication hors commerce.

4. *Ibidem*, p. 14.

5. « L'enseignement de la psychanalyse ne peut se transmettre d'un sujet à l'autre que par les voies d'un transfert de travail. Les "séminaires", y compris notre cours des Hautes Études, ne fonderont rien, s'ils ne renvoient à ce transfert » (J. Lacan [1964], « Note adjointe » à « L'acte de fondation », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 236).

Qu'est-ce que ce transfert de travail ? Je me suis demandé si c'était la solution finale du transfert, sa « dit-solution » en quelque sorte. Mais, hors la cure, quel « dispositif » pourrait permettre de soutenir, de susciter, d'entretenir ce transfert de travail comme « dit-solution » ?

Pour poursuivre sur cette question, je fais l'hypothèse que le cartel avec son plus-un *est* ce dispositif, et plus largement même que l'écriture du nouage « n + 1 » est à prendre comme mathème qui donne les conditions de l'émergence de ce transfert de travail. Autrement dit, il s'agit d'interroger en quoi le mode *cartel-plus-un* offre un abri, une occasion de maintenance de cette subversion dans la fonction du savoir qui intéresse la psychanalyse.

Je vais donc m'expliquer sur chaque point de cette articulation : la révolution dans le savoir, puis le transfert, et pour conclure le transfert de travail avec quelques remarques sur le cartel.

#### Révolution dans le savoir

Cette révolution dans le savoir dont Lacan dit qu'elle n'est pas à faire, mais qu'elle est là d'emblée – de structure –, on peut aussi la lire dans la ronde des discours : le savoir y change de place selon les discours, et dans le discours analytique (DA), il se trouve dans cette position particulière d'être découplé de S1, de se trouver dans un non-rapport avec S1.

	discours du maître (DM)		discours de l'universitaire (DU)
	$\frac{S1}{\$} \rightarrow \frac{S2}{a}$	↑	$\frac{S2}{S1} \quad \frac{a}{\$}$
Places dans les discours :			
<u>agent</u> <u>l'autre (ou jce)</u> <sup>6</sup>			
vérité    produit	discours de l'hystérique (DH)		discours de l'analyste (DA)
	$\frac{\$}{a} \quad \frac{S1}{S2}$		$\frac{a}{S2} \quad \frac{\$}{S1}$

6. Cette place en haut à droite est dite par J. Lacan « de l'autre » dans *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Le Seuil, 1975, et la même année, elle est dite « de la jouissance » dans « Le savoir du psychanalyste », art. cit., p. 107.

On peut y lire comment le DA est le discours du « supposé-savoir », ou encore le discours de « ce dont personne ne sait rien ». Le savoir y est insu à lui-même ; savoir de l'inconscient, sub-posé à ce qui ne dit rien, soit « a », le réel en jeu. Ce savoir rejoint finalement la place de vérité, libérant S1 qui se trouve hors chaîne signifiante et qui n'est donc plus pris dans la signification, dans les identifications. Le signifiant maître S1 est ici la marque singulière, l'invention du sujet quant à sa jouissance, il est son style.

Mais ce savoir insu à lui-même – qui est *de structure* et dans une dimension d'*émergence*<sup>7</sup>, comme le DA –, on peut ne rien vouloir en savoir. Il y a même une sérieuse pente à ne rien vouloir savoir de ce qu'on ne peut pas savoir, à ne rien vouloir savoir sur la jouissance, à vouloir ignorer l'inconscient, enfin une pente à la méconnaissance du réel en jeu dans la psychanalyse. Alors, pour que se réalise – éventuellement – ce changement radical de modalité de rapport au savoir, on peut penser qu'il y faut certaines conditions. La cure analytique peut en être une, une subversion du savoir peut s'y réaliser à partir du *travail de transfert*, jusqu'à sa solution finale qui pourrait bien s'appeler *transfert de travail*.

Pour pouvoir poursuivre sur la question du transfert de travail, il m'a semblé utile de revisiter la question du transfert dont Lacan a produit le signifiant : « SsS ».

Remarques sur le transfert et son constituant ternaire SsS, dit « sujet-supposé-savoir »

Je fais rapidement quelques rappels, sans commenter.

Nous avons d'une part les propos de Lacan dans la « Proposition du 9 octobre 1967<sup>8</sup> » quand il déploie de façon métonymique trois lectures de ce « constituant ternaire », SsS. D'autre part ce qui m'apparaît comme dénouage/renouage de ce ternaire dans la cure, autrement dit, la destitution du SsS.

7. « [...] de ce discours psychanalytique il y a toujours quelque émergence à chaque passage d'un discours à un autre » (J. Lacan [1972], *Le Séminaire, Livre XX, Encore, op. cit.*, p. 20).

8. J. Lacan (1967), « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits, op. cit.*

*Les trois lectures du ternaire « SsS » (« sujet supposé savoir »)*

Première lecture : « le sujet supposé au Savoir ». C'est le sujet de l'inconscient en tant qu'il est supposé, supposé par un signifiant auprès d'un autre signifiant (voir le DM).

Dans le lien analysant/analyste, Lacan insiste et martèle : c'est l'analysant qui est institué comme SsS par l'analyste. C'est donc là un lien particulier, à distinguer des autres relations dites transférentielles comme les relations à son professeur bien-aimé, à son médecin ou son garagiste préféré. Le transfert ici en question, en tant que concept fondamental de la psychanalyse, marque l'entrée en scène du sujet de l'inconscient, du fait de la position particulière de l'analyste quant au savoir, et du fait de la règle fondamentale.

Il peut arriver alors que le sujet vienne « tout d'un coup à rencontrer [ce savoir] auquel il ne s'attendait pas <sup>9</sup> » et, s'il s'en montre dérouté, il n'en laisse pas moins passer « l'ombre d'une satisfaction, d'être reconnu [comme sujet supposé savoir] <sup>10</sup> ». Il peut ou non décider de continuer à faire parler ce savoir, dans un temps pour comprendre, temps d'aliénation à l'Autre comme recel de ce supposé savoir – que sait le symptôme –, temps d'aliénation au symptôme donc. Premier temps d'aliénation comme porte d'entrée de l'analyse, aliénation à cet Autre, par le truchement de l'analyste : j'aime le savoir pour qu'il m'aime.

Deuxième lecture ou déploiement du ternaire SsS : « Le savoir du sujet supposé <sup>11</sup> ». C'est un savoir qui ne veut rien dire de particulier ; il se présente en « chaîne de lettres rigoureuses ». C'est avec ce savoir que l'analyste doit être en « prise directe », dit Lacan, autrement dit il lui revient de ne pas « rater » un signifiant. Et pour ce faire, mieux vaut ne pas donner prise au sens, ne pas comprendre trop vite ; plutôt se laisser arrêter par le signifiant, comme par une énigme.

Troisième lecture : le « supposé savoir » ou « savoir supposé ». C'est « l'être du savoir », dit Lacan. Ce savoir supposé, c'est ce dont

9. J. Lacan (1969), *Le Séminaire, Livre XVII, L'Envers de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 88.

10. *Ibid.*, p. 41.

11. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », art. cit., p. 249.

personne ne sait rien, pas même l'analyste, et c'est au moment du passage de l'analysant à l'analyste qu'il en est venu à cet « être du savoir <sup>12</sup> ». C'est donc l'analyste qui se tient en ce lieu, en cette passe où c'est l'objet qui est actif et le sujet destitué : *désêtre* de l'analyste.

*Dénouage de ce ternaire « SsS » dans la cure*

Un mouvement s'opère donc du début à la fin de l'expérience analytique, mouvement dont le SsS aura été le pivot.

Le SsS est « au travail » pendant la cure, travail de l'analysant dans le décours des signifiants qui le représentent, travail du sujet de l'inconscient dans le temps où il se croit tout représenté, jusqu'au dernier terme qu'il espère trouver. Le ternaire SsS est – pourrait-on dire – au travail de « d'écolage <sup>13</sup> », travail de dénouage du transfert jusqu'à sa « dit-solution » à la fin. Le sujet de l'inconscient (\$) y est subverti, il en vient à « l'être du savoir », en ce « désêtre où se dévoile l'inessentiel du SsS <sup>14</sup> ». Moment de conclure où le savoir de l'Autre est laissé tomber, le travailleur laborieux et fervent croyant du temps pour comprendre cesse de servir ce savoir, encore et encore.

Reste le travail *de l'analyste*, pourrait-on dire, le travail qui intéresse la psychanalyse et que Lacan définit comme n'engendrant aucun savoir <sup>15</sup>. Il ne reste que la fonction travail en quelque sorte, fonction motrice détachée de sa dimension imaginaire de torture. Le travail ici est reconnu comme ce qui peut animer le parlêtre (*a*) et non plus comme ce qui lui pèse. C'est ce que nous avons à *passer*, à transférer de l'un à l'autre pour continuer d'interroger notre rapport à la psychanalyse. Un amour, un transfert d'un autre ordre, émerge de l'expérience. Moment de conclure où le sujet renoue avec ce qui le fonde, prêt à faire lien avec quelques autres à partir de la fonction travail : le transfert de travail, au fond, c'est le discours de l'analyste comme lien social qui consiste à donner (produire) ce qu'on n'a pas.

12. *Ibid.*, p. 254.

13. En référence au terme utilisé par J. Lacan, en tête d'une lettre du 11 mars 1980, « D'Écolage », *Ornicar?*, 1980, p. 34.

14. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », art. cit., p. 254.

15. « Si le savoir est moyen de jouissance, le travail est autre chose. Même s'il est accompli par ceux qui ont le savoir, ce qu'il engendre ce peut certes être la vérité, ce n'est jamais le savoir – nul travail n'a jamais engendré un savoir », (*Le Séminaire, L'Envers de la psychanalyse*, op. cit., p. 90-91).

C'est à partir de ces quelques remarques sur le transfert que je propose de poursuivre et d'engager le questionnement sur la fonction du SsS dans le groupe, comme Lacan nous y invitait dans « La proposition du 9 octobre 1967 » ; il y lançait l'idée de s'intéresser à l'étude de « ce que ça donnerait d'ajouter, dans l'Église et dans l'armée, la fonction du SsS <sup>16</sup> ».

Le cartel

Je reviens donc au cartel, à ce petit groupe singulier qui réunit ceux qui « s'intéressent à la psychanalyse en acte » et qui voudraient bien échapper à ce qui se répète le plus souvent dans les groupes, à savoir qu'ils fonctionnent comme une Église ou comme une armée. Je vous adresse quelques questions et des ébauches de réponses.

La première : comment entendre cette « mise en fonction du SsS » dans l'Église ou dans l'armée ?

Il y aurait problème à l'entendre comme ce qui s'institue dans la cure à son commencement, quand le sujet, on l'a vu précédemment, *entre* dans la quête de savoir qui il est, et ce à partir d'un transfert à la personne de l'analyste.

C'est pourquoi nous pouvons en déduire, me semble-t-il, qu'il s'agit plutôt de mettre en fonction le SsS tel qu'il est dévoilé *à la fin*, comme « inessentiel du SsS » : ce quelque chose qu'on ne peut pas savoir et qui est ce qui nous fonde, ce réel qui nous travaille, nous titille. C'est la mise en fonction, au bout du compte, de l'inconscient non plus dans sa dimension de savoir (seule dimension imaginaire), mais dans sa dimension de *travail* (nouage borroméen). J'ai en tête la remarque de Lacan à la dissolution <sup>17</sup> : « Je suis dans le travail de l'inconscient », dit-il, et il précise qu'être dans le travail de l'inconscient, c'est être dans « ce que l'inconscient démontre », à savoir « que l'Autre manque ».

La deuxième question : par quelle sorte d'opération peut-il y avoir – hors cure – mise en fonction de ce SsS en tant que dévoilé ? Autrement dit, comment peut-il y avoir mise en fonction du réel ? Quel en est l'opérateur ?

16. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », art. cit., p. 257.

17. J. Lacan, Lettre du 15 janvier 1980, « L'Autre manque », *Ornicar?*, 1980, p. 31.

On peut faire l'hypothèse que le *plus-un* en est l'opérateur. *Plus-un* en tant qu'il est appelé à une fonction de nouage : « La conjonction des quatre se fait autour d'un plus-Un, qui, s'il est quelconque, doit être quelqu'un <sup>18</sup>. »

Comment entendre ce « quelconque » ? Si nous prenons en considération ce que Lacan avait précisé aux journées de 1975 sur les cartels : « À retirer ce quelconque, reste un par un », il en ressort que ce *quelconque* est à prendre comme référence au nœud borroméen : si un s'en va, tous sont déliés, chacun tenant effectivement le groupe, référence au nœud borroméen qui est pour Lacan « ce qui caractérise le réel <sup>19</sup> ».

Troisième question, alors : comment faire le *plus-un* ?

D'un côté, faire le *plus-un*, c'est quelconque, autrement dit c'est chacun : « Il s'agit que chacun s'imagine être responsable du groupe, avoir comme tel, comme lui, à en répondre [...]. » En fait, ce qui fait nœud borroméen est soumis à cette « condition que chacun soit effectivement et pas simplement imaginativement, ce qui tient tout le groupe <sup>20</sup> ». Le *plus-un*, d'ailleurs, prend son tour, s'inscrit aussi sous un titre de travail.

Mais, d'un autre côté, « s'il est quelconque, il doit quand même être quelqu'un ». Pourquoi ? Je pense que cet *impossible* qui nous est là proposé a pour effet de maintenir la question ouverte, de veiller à ce qu'elle ne se referme pas trop vite devant l'*intranquillité* de devoir se faire le support de *plus-un*. Convenons que c'est une expérience particulière que celle d'être appelé *plus-un*. C'est en tous les cas une invitation à tenter l'expérience d'une dissolution de la chefferie.

Peut-on avancer que cette mise en fonction du *plus-un* est, finalement, mettre en fonction pour le groupe la fonction symptôme (nouage de RSI par le quatrième rond) ?

Il faudrait encore interroger cette fonction dans son rapport avec le *fonctionnement*, sur la voie de ce que Lacan a prononcé le

18. J. Lacan, Lettre du 11 mars 1980, « D'Écolage », *Ornicar?*, 1980, p. 35.

19. J. Lacan (1975), Séminaire « RSI », texte établi par J.-A. Miller, hors commerce, p. 83.

20. J. Lacan (1975), Intervention dans la séance sur « Du plus-un et de la mathématique », aux Journées des cartels de l'École freudienne de Paris, Maison de la chimie, dans *Lettres de l'École freudienne*, 1976, n° 18, p. 248-259.

15 janvier 1980, dix jours après la lettre de dissolution : « Je n'attends rien des personnes et quelque chose du fonctionnement <sup>21</sup>. »

Reste une question à poser au témoignage de chacun, et aux effets dans la communauté quant à la charge attribuée au *plus-un* : il est « chargé de la sélection, de la discussion et de l'issue à réserver au travail de chacun : à charge pour lui de veiller aux effets internes à l'entreprise, et d'en provoquer l'élaboration <sup>22</sup> ».

Mon quatrième questionnement porte sur les conséquences et les effets attendus du fait de l'identification de chacun à ce point de réel du groupe qu'est le *plus-un*.

Lacan, aux journées de 1975, en attend un « effet de discours », pour l'opposer à l'effet de groupe. Le cartel, en effet, peut constituer une expérience de *d'écologie*, de dissymétrie, de *discord* quand chacun peut y faire l'épreuve de l'impossible à dire tout ce qu'il entend (de Freud, de Lacan, d'un collègue, d'un patient, d'un poète, etc.). Chacun est aux prises avec sa question, au bord de ce qui « s'obscurcit en compréhension, du fait d'un signifiant qui a marqué un point du corps <sup>23</sup> ».

On peut ainsi attendre de l'expérience qu'elle constitue un abri pour ne pas comprendre trop vite. Avec cette invention du *plus-un* comme représentant de la méprise du SsS, chaque cartellisant se trouve averti du fait que ça ne répond pas du côté du savoir. La visée du cartel n'est pas le savoir. C'est le travail que j'ai appelé plus haut *de l'analyste* qui est sa raison, autrement dit un travail qui aurait pour visée de transmettre à partir de ce qu'on ne sait pas. C'est bien au titre de ce qui nous travaille que nous sommes invités à nous présenter pour faire cartel avec quelques autres : « Quatre se choisissent pour poursuivre un travail qui doit avoir son produit. Je précise : produit propre à chacun, et non collectif <sup>24</sup> », soit un encouragement à *s'autoriser de quelques autres*, permettant – pour chacun – une approche de l'inédit de son rapport au savoir.

21. J. Lacan, Lettre du 15 janvier 1980, « L'Autre manque », *Ornicar?*, 1980, p. 31.

22. J. Lacan, Lettre du 11 mars 1980, « D'Écologie », *Ornicar?*, 1980, p. 35.

23. J. Lacan (1971-1972), « Le savoir du psychanalyste », art. cit., p. 91.

24. J. Lacan, Lettre du 11 mars 1980, « D'Écologie », *Ornicar?*, 1980, p. 35.



Enfin, le nouage attendu du cartel est un nouage par le travail de dissolution et de deuil. Deuil des productions vouées à la *poubel-lication*, dissolution du groupe comme antidote à l'effet de colle quand, au bout d'un an ou deux, il y a invitation à se dissoudre « avant de se coller à ne plus pouvoir en revenir <sup>25</sup> ». Cela pour éviter de s'engager sur la voie d'un *bien entendu* qui conduirait au tarissement du travail, quand on se rassure entre soi, entre familiers, dans le clan.

Il reste, pour conclure, une question de temps logique

L'articulation que je viens de faire, à tâtons, autour de ce SsS me conduit à la conclusion suivante : le cartel et sa structure borroméenne (4 + 1) offre un abri, une occasion de maintenance de ce *qui aura émergé* de la cure, soit la destitution du SsS.

On se trouve donc, en cartel, dans une sorte d'au-delà de la cure, par anticipation en quelque sorte. Il y a là comme une mise en situation d'être passeurs, alors même que, pour faire cartel, il n'est pas nécessaire d'avoir fini son analyse ou d'être *passé* d'analysant à analyste, et peut-être même d'avoir commencé.

Il ne s'agit pas, pour autant, de dire que le cartel tient lieu d'analyse. Il se peut en revanche que l'expérience de cartel conduise à l'analyse.

En tous les cas, c'est une façon de faire groupe assez étrange qui maintient dans l'intranquillité, au plus près du réel en jeu dans la psychanalyse. Cela n'est pas donné d'emblée, c'est d'un manie-ment embarrassant comme le nœud borroméen : « Ça a quand même des limites qu'il s'agit d'explorer », concluait Lacan aux journées de 1975 sur les cartels <sup>26</sup>.

Nous avons beaucoup à apprendre encore de la mise en fonction du *plus-un*. Saurons-nous y être attentifs ? C'est une expérience à suivre de près, pas gagnée d'avance, pour quiconque, *analysé* ou non.

25. J. Lacan, Lettre du 18 mars 1980, « Monsieur A », *Ornicar?*, 1980, p. 37.

26. « J'aimerais que de ces cartels que j'ai imaginés la pratique s'instaurât d'une façon plus stable dans l'École » (J. Lacan [1975], Intervention dans la séance sur « Du plus-un et de la mathématique », art. cit.).